

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES



LA FORMATION

Pour devenir un vrai professionnel de la route, les permis C, C1, C1E, CE ne suffit pas, vous devez passer une formation complémentaire indispensable à tout chauffeur poids lourd débutant dans la profession après le 10/09/2009, lorsqu'il n'a pas de diplôme qualifiant.

Elle permet donc à une personne ayant le permis poids lourd mais n'ayant pas les diplômes nécessaires d'accéder aux emplois de chauffeur routier grâce à une formation professionnelle et formation initiale. Cette formation a une durée de validité de 5 ans. Une fois ce délai passé, vous devrez suivre une remise à niveau. C'est pourquoi la CEM propose cette formation continue. Cette formation est encadrée par le code des transports de la Collectivité de Saint-Barthélemy.



LES OBJECTIFS

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :

- Se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- Actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,
- Améliorer ses pratiques dans ces domaines.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint
- Textes réglementaires
- Documents relatifs au référentiel de connaissance

Méthode :

- Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges, des retours d'expériences, des mises en situation.

Évaluation :

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

LA DURÉE

La formation
proposée dure 14h
réparties sur 2 jours.
6 participants
minimum

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com

Siret : 130 004 708 00025
N° d'activité: 95 9700165497
GG - Version 02 - 01/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ

Tout conducteur effectuant du transport de marchandises et ayant préalablement suivi la formation initiale.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.

Session animée par Mr Denis RECORD, formateur experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.



PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

La formation de vos projets commence ici....

1 - IDENTIFIER LES OBJECTIFS ET ÉTAPES DE LA FORMATION 0 H 30

- Vérification du respect des prérequis
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

2 - CONSTATER LES POINTS FORTS ET LES POINTS À AMÉLIORER DE SES CONNAISSANCES 0 H 30

- Réglementations spécifiques aux transports
- Sécurité routière

3 - LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LA RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE LA CONDUITE SUR L'ENVIRONNEMENT 03 H 00

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :
 - La prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule
 - Le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée
 - Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement :
- 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;

4 - APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES 4 H 00

- La réglementation sociale applicable au transport de marchandises :
 - Les temps de travail des conducteurs.
 - La formation des conducteurs.
- La réglementation applicable au transport de marchandises à St Barth :
 - Transport public, location, transport en compte propre
 - National et St Barth
 - Les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises sur St Barth
 - Redevance taxe automobile St Barth

5 - METTRE EN ŒUVRE LES RÈGLES RELATIVES À LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LA SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE 3 H 00

- La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds.
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation, spécificités de St Barth

6 - ADOPTER DES COMPORTEMENTS CONTRIBUANT À LA VALORISATION DE L'IMAGE DE MARQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE L'ENTREPRISE 2 H 00

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- Sensibilisation au développement durable
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

7- EVALUER LES ACQUIS DE LA FORMATION 0 H 30

- Evaluation des compétences acquises
- Test Final d'auto-évaluation
- Commentaires

8 - RÉALISER LE BILAN DE LA FORMATION ET LA SYNTHÈSE DU STAGE 0 H 30

- Bilan de la formation
- Synthèse du stage
- Evaluation de satisfaction de la formation

PRÉ-REQUIS

- Titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.
- Justifier de la formation initiale.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM